

A la presse régionale

Delémont, le 22 août 2019

Communiqué de presse

Démarche publicitaire – Edition d'un annuaire Delémont par Proinfo CH AG

Le Conseil communal tient à indiquer que la Municipalité n'est pas partie prenante à la démarche publicitaire actuellement en cours en vue d'éditer un annuaire de Delémont, sous forme de livret, par l'entreprise **Proinfo CH AG**.

En effet, l'Exécutif delémontain a été interpellé par plusieurs entreprises de la place dans le cadre du démarchage publicitaire de l'entreprise Proinfo CH AG (numéro affiché 032/560.56.14), qui se déclarerait « comme faisant partie de la Commune » alors que tel n'est pas le cas.

Cette entreprise ne peut donc en aucun cas se prévaloir de l'appui de la Commune.

Lorsqu'une entreprise laisse entendre avoir le soutien de la Municipalité dans le cadre de démarches commerciales ou publicitaires, le Conseil communal invite les personnes sollicitées à demander aux démarcheurs de leur présenter une attestation de la Ville.

Le Conseil communal